



École Louis-Dupire

Assemblée générale annuelle des parents --- Procès-verbal

2021-2022

Jeudi 9 septembre 2021 à 18h30

1- Ouverture de l'Assemblée générale

M. D'Asti, le directeur, déclare l'Assemblée générale annuelle des parents (AGA) 2021-2022 de l'école Louis-Dupire ouverte à 18h32.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. D'Asti lit l'ordre du jour aux participants.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les gens présents.

3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2020-2021

Les participants prennent connaissance du procès-verbal de l'AGA de l'année dernière.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4- Mot de la Direction

Prospectives de l'année 2021-2022

M. D'Asti présente les grands dossiers de l'année pour notre école et les détails de ceux-ci :

- Adaptations face aux nouvelles règles sanitaires liées à la Covid-19 et à la cohabitation des travaux pour l'aménagement de la cour d'école

- *Projet éducatif --- nous en sommes à la 2^e année de mise en œuvre du projet éducatif, il y aura une évaluation de ce dernier à la fin de la présente année.*
- *Phase II des travaux d'aménagement de la cour d'école.*
- *Projet d'intégration et d'inclusion des élèves du secteur HDAA-Point de services avec les classes du secteur régulier.*
- *Accueil bonifié des élèves plus vulnérables dans le cadre du Plan de relance de la réussite éducative du ministère de l'Éducation.*

Période de questions

Un parent a demandé à la période de questions de clarifier le processus d'isolement des élèves lorsqu'ils présentent des symptômes liés à la Covid-19 à l'école.

- *M. D'Asti explique le protocole appliqué afin d'isoler l'élève des autres et la façon de communiquer aux parents. Ces derniers seront invités à faire passer un test de dépistage à leur enfant avant son retour à l'école.*

5- Mot du président du CÉ

M. Mathieu Bolduc, président du CÉ, nous présente le rôle d'un CÉ à l'école et l'implication que cela demande des parents. Il nous présente également un bilan des activités du CÉ pour l'année 2020-2021.

Période de questions

Un parent demande à M. Bolduc et aux membres du CÉ de se pencher sur la possibilité de rehausser l'enseignement de l'anglais, langue seconde, à notre école.

M. Bolduc a pris bonne note de la question.

6- Mot du responsable de l'organisme de participation des parents de l'école (OPP)

M. Bouthillette, responsable de l'organisme de participation des parents de l'école, nous présente les membres de l'OPP et le rôle et la mission d'un OPP à l'école.

Il nous présente également un bilan des activités de l'OPP pour l'an dernier à notre école.

M. Bouthillette nous présente également un résumé du projet d'aménagement de la cour d'école et des travaux en cours présentement. Nous en sommes à la mise en œuvre de la phase I des travaux et cette année nous planifierons la phase II de l'aménagement des travaux.

Période de questions

Aucune question n'est posée à M. Bouthillette.

7- Période des élections

7.1 Choix d'avoir une OPP ou non à notre école

<p><i>Les membres de l'Assemblée ont voté en faveur d'avoir un OPP à notre école de façon majoritaire dans une proportion de plus de 90%.</i></p>

7.2 – Élections des membres du CÉ

Cette année, il y a 3 postes à combler au CÉ pour des membres-parents. Ces gens auront un mandat de 2 ans.

Il y a également un 4^e poste disponible laissé vacant par le déménagement de M. Trichet. Ce poste est un mandat d'un an.

Il y a aussi 2 postes de membres substitués disponibles.

Après l'appel des mises en candidatures et quelques mots prononcés par les 5 candidats volontaires pour se présenter, nous avons procédé aux élections :

1er tour de scrutin :

Mme Asma El Mabchour a été élue --- mandat de 2 ans.

2^e tour de scrutin :

M. Sébastien Dubreuil a été élu --- mandat de 2 ans.

3^e tour de scrutin :

M. François Grondin a été élu ---- mandat de 2 ans

4^e tour de scrutin :

Mme Véronique Verdi a été élue --- mandat de 1 an
(poste vacant de M. Trichet)

M. Amine Guermez accepte le mandat de membre substitut pour 2021-2022.

7.3 Élection du délégué au Conseil des parents du CSSDM

M. Mathieu Bolduc, membre parent du CÉ se porte candidat pour être le représentant au comité des parents du CSSDM.

M. Bolduc est nommé par acclamation, étant le seul candidat proposé.

8- Levée de l'Assemblée

M. D'Asti lève l'Assemblée générale des parents 2021-2022 à 19h50.